



AFESH-UQAM  
Université du Québec à Montréal  
405 rue Ste-Catherine Est, Local J-M770  
Case postale 8888, succ. Centre-Ville  
(514)987-3000, poste 2633  
afesh@uqam.ca

## **Assemblée Générale régulière - AFESH-UQAM 15 novembre 2012, 14h00, UQAM, SH-2800**

### **0.0 Ouverture**

#### 0.1 L'ouverture de l'assemblée est proposée à 14h40

Dûment proposée

Dûment appuyé

Adoptée à l'unanimité (AU)

### **1.0 Procédures**

#### **1.1 Praesidium**

Que Aurélie Paquet agisse à titre d'animatrice et Jean-Philippe Tittley à titre de secrétaire d'assemblée.

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

#### **1.1 Lecture et adoption des procès-verbaux**

Proposition d'adoption des procès-verbaux du XX.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

#### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Ordre du jour proposé :

1.0 Procédures

2.0 État de la situation

3.0 Semaine mondiale de grève

3.1 Plénière

3.2 Constatation du plancher de grève (le cas échéant)

4.0 Finances

5.0 Élections aux instances

6.0 Varia

7.0 Levée

Proposition d'ajout d'un point Revendications / RNÉ / ASSÉ suite au point Élections aux instances.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Proposition d'adopter l'ODJ.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

## **2.0 État de la situation**

Proposition d'une présentation de 5 minutes de Mathieu Melançon.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

## **3.0 Semaine mondiale de grève**

### **3.1 Plénière**

Proposition d'une plénière de 30 minutes sur la semaine mondiale de grève (début 14h53)

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Proposition privilégiée de prolongement des tours de paroles (15h19)

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Fin de la plénière par épuisement des interventions. (app. 15h30)

### **3.2 Constatation du plancher de grève (le cas échéant)**

*Considérant l'atteinte du plancher de grève le mardi 20 novembre;*

Proposition que l'AFESH-UQAM soit en grève les 20-21-22 novembre.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Proposition de scission de la principale

a) Que l'afesh-UQAM soit en grève le 22 novembre

b) Que l'afesh-UQAM soit en grève les 20 et 21 novembre

**Non recevable ; non performatif, un mandat de grève étant déjà en vigueur pour le 22 novembre.**

Proposition d'amendement à la principale :

Retirer «22».

Dûment proposé

Dûment appuyé

Rejeté à majorité

Principale :

Adoptée à majorité

#### **4.0 Finances**

Présentation des prévisions budgétaires  
(Document annexe «Prévision budgétaires 2012-2013.xls» [SIC])

Proposition d'adoption des prévisions budgétaires

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

#### **5.0 Élections aux instances**

Proposition privilégiée de passer au point 6.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

#### **6.0 Revendications / RNÉ / ASSÉ**

Proposition d'une plénière de 15 minutes sur la participation de l'ASSÉ au Sommet (16h03)

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Plénière de 15 minutes.

Proposition privilégiée de prolongement des tours de parole (16h19)

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

Fin de la plénière par épuisement des interventions. (app. 16h25)

#### **6.1 Revendication concernant l'ASSÉ**

*Considérant nos mandats s'opposant à toute instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires et lors de toute table de discussion, incluant lors d'États généraux;*

*Considérant que le Parti Québécois fait précéder son Sommet de quatre « rencontres préparatoires » portant sur quatre « thèmes » :*

- Une première rencontre les 29 et 30 novembre à Québec
- Une deuxième rencontre les 13 et 14 décembre à Trois-Rivières
- Une troisième et quatrième rencontre à Rimouski et Sherbrooke (dont la date n'est pas encore déterminée);

*Considérant la présence confirmée de « représentants » des chambres de commerce et de la*

*CRÉPUQ lors de ces discussions;*

*Considérant l'importance d'ancrer à nouveau dans la conjoncture notre opposition à ce type de rencontres;*

Que l'AFESH-UQAM accepte, sans pour autant défendre, que l'ASSÉ participe à la première rencontre préparatoire, fin novembre, avec le gouvernement se déroulant dans le cadre du Sommet de l'éducation, et que lors de cette rencontre elle s'oppose vertement au projet de Commission d'évaluation des universités québécoises (CÉUQ), défendue par la FEUQ et premier pas vers l'implantation de « l'assurance qualité »;

Que l'AFESH-UQAM comprenne cette rencontre comme l'occasion de déterminer si l'ASSÉ devrait ou non participer aux autres rencontres ainsi qu'au Sommet de février, et qu'elle insiste pour que la plus extrême méfiance y soit de mise.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité.

## **6.2 Revendications concernant une prise de position au regard des relations israélo-palestiniennes**

Considérant que l'ASSÉ, dont l'AFESH fait partie, s'est positionnée en faveur de la campagne de Boycott Désinvestissement et Sanctions.

Considérant que l'ASSÉ reconnaît que l'Israël est un état qui pratique une forme d'apartheid, et que ce système légalise et systématise le racisme où les palestiniens tiennent un statut inférieur et soumis à Israël, des palestinien-ne-s dans le West Bank, des palestiniens à Gaza et des réfugiés Palestiniens autour du monde subis une oppression.

Considérant qu'en 2008, Israël a déclenché l'opération Cast Lead, qui a duré un mois et qui a tué plus de 1,300 palestinien-ne-s, dont la majorité était civiles et e tiers était des femmes et enfants.

Considérant qu'Israël bombarde intensivement Gaza depuis 3 jours, et que cette opération ressemble à celle faite il y a 4 ans

Considérant qu'Israël a ciblé la seule université dans la bande de Gaza en 2008 pendant son bombardement, et que tout bombardement affecte les capacités des étudiants Palestiniennes et des étudiantes Palestiniennes d'avoir accès à une éducation de qualité.

Considérant que notre responsabilité de tout faire ce qu'on peut pour éviter les répétitions des tragédies

Que l'AFESH-UQAM appuie, diffuse et appelle à la participation des actions suivantes organisées par Tadamon! :

- Vigile le vendredi 16 novembre 18h au consulat israélien
- Manifestation ce dimanche 13 h à Concordia
- Bloc palestinien pendant la manifestation du 22 novembre

Dûment proposée  
Dûment appuyée  
Adoptée à majorité

## **6.2 Revendications en vue du RNÉ**

*Considérant que les « bénéfiques » sociaux de l'éducation ne se réduisent pas à des indicateurs financiers, et que se fier à ceux-ci revient à masquer la majeure partie de l'expérience humaine à travers l'Histoire, notamment celle des femmes, des peuples du Sud-global, des autochtones, des classes populaires et des personnes LGBTQ;*

*Considérant que l'accès à l'éducation doit aller de pair avec le maintien de la qualité de l'éducation dans une perspective de partage de cette richesse commune;*

*Considérant que les universités se servent des « clientèles étudiantes » en provenance de l'international pour gonfler leurs budgets de fonctionnement (par ex. : à McGill, mais la tendance s'accroît partout), créant une mise en compétition inacceptable entre étudiant-e-s « d'ici » et « d'ailleurs »;*

*Considérant que les barrières à l'accès aux études universitaires dépassent aussi la question de la tarification, et touchent également aux parcours que vivent les personnes au sein d'une société hiérarchisée et discriminatoire;*

Que l'AFESH-UQAM propose à l'ASSÉ et lors du prochain Rassemblement national étudiant (RNÉ) les mesures suivantes d'implantation de la gratuité scolaire :

- Une implantation graduelle, étalée sur approximativement cinq ans, afin d'effectuer une transition progressive vers l'abolition des barrières économiques tarifaires à l'accès à l'éducation;
  
- L'abolition des frais différenciés entre étudiant-e-s québécois-e-s et étudiant-e-s canadien-ne-s hors-Québec et en provenance de l'international;
  
- L'abolition des frais institutionnels obligatoires et la fin de la déresponsabilisation gouvernementale en matière de services à la vie étudiante, frais qui participent à une logique d'utilisateur-payeur pour ces services essentiels, par exemple le soutien psychologique, l'accueil des étudiant-e-s internationales-aux ou les services d'accessibilités pour les personnes souffrant de handicaps;
  
- La mise en place de cursus personnalisés garantissant une égalisation concrète des connaissances, peu importe le milieu d'origine, et favorisant une assistance académique pour faciliter cette intégration scolaire;

- L'absence de concours liés à l'entrée et l'élimination, lorsque possible, du contingentement;
- L'arrêt pur et simple de la « socialisation des coûts » liée à la création de programmes d'études conçus pour et par des entreprises;
- L'arrêt des campagnes de publicité qui mettent en compétition les établissements scolaires pour l'obtention de leur financement;

Qu'en ce sens l'AFESH-UQAM réitère que sa vision de la gratuité scolaire s'oppose à la marchandisation de l'éducation ainsi qu'à la mise en compétition des étudiant-e-s – que ce soit au Québec ou ailleurs.

Que l'AFESH-UQAM s'oppose fermement à l'économie du savoir et à tout assujettissement de l'éducation aux logiques capitalistes et impérialistes qui cherchent à rendre complices nos systèmes d'éducation des exactions infligées et de l'exploitation des peuples au nom de l'impératif du profit.

Que l'AFESH-UQAM se positionne en faveur d'une éducation émancipatrice alignée sur les besoins sociaux des peuples, dans le cadre d'une société libérée de l'asservissement et du diktat de ces besoins par les élites économiques et politiques.

Dûment proposée  
Dûment appuyée

Proposition d'amendement de remplacer «aligné sur les besoins sociaux des peuples» par «pour les individus».

Dûment proposée

Dûment appuyée

Mise en dépôt par une majorité d'abstentions; rejeté.

Proposition d'amendement de retirer «alignée sur les besoins sociaux des peuples.».

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à majorité

Proposition d'amendement de remplacer «personnalisés garantissant une égalisation concrète des connaissances» par «s'appuyant sur le partage des connaissances».

Dûment proposé

Dûment appuyée  
Adopté à majorité

Sur la principale telle qu'amendée :

*Considérant que les « bénéfiques » sociaux de l'éducation ne se réduisent pas à des indicateurs financiers, et que se fier à ceux-ci revient à masquer la majeure partie de l'expérience humaine à travers l'Histoire, notamment celle des femmes, des peuples du Sud-global, des autochtones, des classes populaires et des personnes LGBTQ;*

*Considérant que l'accès à l'éducation doit aller de pair avec le maintien de la qualité de l'éducation dans une perspective de partage de cette richesse commune;*

*Considérant que les universités se servent des « clientèles étudiantes » en provenance de l'international pour gonfler leurs budgets de fonctionnement (par ex. : à McGill, mais la tendance s'accroît partout), créant une mise en compétition inacceptable entre étudiant-e-s « d'ici » et « d'ailleurs »;*

*Considérant que les barrières à l'accès aux études universitaires dépassent aussi la question de la tarification, et touchent également aux parcours que vivent les personnes au sein d'une société hiérarchisée et discriminatoire;*

Que l'AFESH-UQAM propose à l'ASSÉ et lors du prochain Rassemblement national étudiant (RNÉ) les mesures suivantes d'implantation de la gratuité scolaire :

- Une implantation graduelle, étalée sur approximativement cinq ans, afin d'effectuer une transition progressive vers l'abolition des barrières économiques tarifaires à l'accès à l'éducation;
- L'abolition des frais différenciés entre étudiant-e-s québécois-e-s et étudiant-e-s canadien-ne-s hors-Québec et en provenance de l'international;
- L'abolition des frais institutionnels obligatoires et la fin de la déresponsabilisation gouvernementale en matière de services à la vie étudiante, frais qui participent à une logique d'utilisateur-payeur pour ces services essentiels, par exemple le soutien psychologique, l'accueil des étudiant-e-s internationales ou les services d'accessibilités pour les personnes souffrant de handicaps;
- La mise en place de cursus s'appuyant sur le partage des connaissances, peu importe le milieu d'origine, et favorisant une assistance académique pour faciliter cette intégration scolaire;
- L'absence de concours liés à l'entrée et l'élimination, lorsque possible, du contingentement;

- L'arrêt pur et simple de la « socialisation des coûts » liée à la création de programmes d'études conçus pour et par des entreprises;
- L'arrêt des campagnes de publicité qui mettent en compétition les établissements scolaires pour l'obtention de leur financement;

Qu'en ce sens l'AFESH-UQAM réitère que sa vision de la gratuité scolaire s'oppose à la marchandisation de l'éducation ainsi qu'à la mise en compétition des étudiant-e-s – que ce soit au Québec ou ailleurs.

Que l'AFESH-UQAM s'oppose fermement à l'économie du savoir et à tout assujettissement de l'éducation aux logiques capitalistes et impérialistes qui cherchent à rendre complices nos systèmes d'éducation des exactions infligées et de l'exploitation des peuples au nom de l'impératif du profit.

Que l'AFESH-UQAM se positionne en faveur d'une éducation émancipatrice dans le cadre d'une société libérée de l'asservissement et du diktat de ces besoins par les élites économiques et politiques.

Adoptée à l'unanimité

## **6.2 Revendications concernant le PPU - Quartier latin**

*Considérant que la gouvernance urbaine conduit à évacuer les causes structurelles des problèmes sociaux et que la question sécuritaire s'impose comme allant de soi dans les opérations de rénovations des quartiers de nos villes;*

*Considérant que l'idéologie sécuritaire est une idéologie de la peur et qu'elle encourage à la généralisation de la méfiance, de l'évitement, de la circulation, plutôt qu'au rassemblement et à la solidarité;*

*Considérant que le principe de sûreté mène à contraindre les libertés et contrôler les populations au nom de la « sécurité » (notion subjective);*

*Considérant que les dispositifs sécuritaires visent notamment à criminaliser les personnes marginales et à bannir les activités militantes de l'espace public;*

*Considérant le fait que l'opinion des habitant-e-s est si peu, voire jamais prise en compte par les technocrates dans les processus de gentrification et que nous sommes alors progressivement déposés-e-s de nos espaces communs;*

*Considérant que la ville est à nous et que tout est à nous;*

*Considérant que l'UQAM vient de donner son aval à un projet de réaménagement urbain du Quartier latin sans consulter la communauté universitaire, notamment étudiante;*

*Considérant que plusieurs associations étudiantes se sont positionnées contre ce projet qui contribue ouvertement au processus de gentrification du quartier en cherchant à séduire une*



*'clientèle' 'urbaine jeune et branchée' au détriment des personnes marginalisées et sans domicile qui habitent le quartier;*

Que l'AFESH se positionne contre la gentrification et les opérations de sécurisation de l'espace public, basés sur des principes d'exclusion, racistes, sexistes et classistes;

Que l'AFESH organise des ateliers de réflexion autour des thèmes de la gentrification et de la dérive sécuritaire;

Que l'AFESH soutienne et participe à l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur ces thèmes;

Que l'AFESH-UQAM s'oppose au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin qui consiste à en faire une destination « sécuritaire », « unique », commerciale et notamment dépourvue de logements sociaux,

Que l'AFESH-UQAM dénonce l'attitude antidémocratique de la direction de l'UQAM en lien avec l'aval quelle a donné au PPU.

Que l'AFESH-UQAM revendique et appuie la création de logements sociaux et étudiants dans le Quartier latin, libres de l'ingérence du privé.

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

### **6.3 « Revendication » concernant le mandat préalablement voté de « party » du 22 novembre**

Que l'AFESH-UQAM reporte à une date indéterminée le « party » prévu le 22 novembre.

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU

## **7.0 Varia**

S/O

## **8.0 Levée**

La fermeture de l'assemblée est proposée à 17h09

Dûment proposé

Dûment appuyé

AU